

AG du samedi 24-01-2026

Nombre de membres présents : 22. Nombre de procurations : 20

Rapport moral 2024-2025...

suivi du programme d'activités 2025

Comme chaque année malheureusement nous devons commencer nos travaux en rendant hommage à nos morts en observant **une minute de silence**. **28 adhérents** ou anciens adhérents ont disparu depuis la création de SHP en 2014. Au cours de cet exercice 2024-2025, c'est-à-dire entre le 1^{er} juillet 2023 et le 31 décembre 2024, nous avons déploré le décès de 5 adhérents ou anciens adhérents : Muguette Tognetti en juillet 2024, Michèle Baudart en novembre 2024, Ginette Bertaud en mars 2025, Daniel Gourdon en mai 2025 et Rose-Marie Galland en décembre 2025.

Minute de silence

•Nombre d'adhérents :

Depuis plusieurs années nos **effectifs étaient stables, entre 80 et 90 adhérents**. Pour ce qui concerne le dernier exercice, **nous constatons une légère augmentation avec 95 adhérents** (soit 7 de plus que l'année précédente), due en partie à l'effet couple (réduction de 50% du montant de la cotisation pour le conjoint). En gros les décès et les autres départs, presque toujours dus à des raisons de santé, continuent à être compensés par de nouvelles adhésions. La majorité de nos adhérents est toujours constituée de Sannatois d'origine ou de cœur, mais ne résidant pas dans la commune. A peine plus d'un quart des membres de SHP habitent de **manière permanente Sannat (26, soit 27%)**, un tiers vit dans une autre commune de Creuse. (29 personnes, soit 31%) et près de la moitié habitent un département autre que la Creuse (40 soit 42%). Ces pourcentages à 1% près sont les mêmes que ceux de l'année précédente. Cela signifie que près des ¾ de nos adhérents n'habitent pas Sannat. C'est une excellente chose qui traduit à la fois l'attractivité de notre commune et de notre association, et l'attachement à leur commune d'origine des « exilés » ou des descendants de Sannatois. Notons que la section patois comptait 17 membres, dont 5 seulement habitent Sannat (Les autres venaient de Lussat, Mainsat, Reterre

et Saint-Priest), mais en comptera 19 en 2026 avec deux évahoniennes qui vont s'ajouter au groupe. Je formulerai la même remarque que les années précédentes, la **moyenne d'âge des adhérents est élevée**, on comprend donc que le nombre de personnes susceptibles de s'investir dans l'association est faible, d'autant plus qu'à Sannat, comme dans les autres petites communes, ce sont souvent les mêmes personnes que l'on retrouve dans les différentes associations, nombreuses à Sannat, et leur temps n'est pas extensible. Ce qui limite les capacités d'investissement de chacun.

• Réunions des organes dirigeants :

Le CA et le bureau, ensemble, se sont réunis 9 fois sur une année et demie, ce qui représente un rythme moyen de 1 fois tous les deux mois. L'AG, deux fois : à son échéance normale le 20 juillet 2024, et en AG extraordinaire le 15 avril 2025 pour modifier les statuts. Le but principal était, conformément au mandat qui avait été donné par l'AG ordinaire de 2024, de se conformer à la pratique générale en alignant l'exercice sur l'année civile, c'est-à-dire en le faisant commencer le 1^{er} janvier au lieu du 1^{er} juillet. Ceci pour des raisons de simplification administrative...avec l'espoir que la fréquentation s'améliorerait, et qu'on dépasserait la petite vingtaine de présents des années 2023 et 2024. Cette faible fréquentation des AG estivales ne rendait plus pertinente la décision que nous avions prise le 23 janvier 2015 de modifier les dates de nos exercices. En effet, 6 mois après notre création qui datait de juillet 2014, considérant que beaucoup de nos adhérents étaient des « exilés » pour qui il était plus facile de circuler l'été que l'hiver, et surtout que certains revenaient régulièrement l'été à Sannat, nous avions jugé qu'il était préférable de réunir l'AG l'été plutôt que l'hiver. Et comme logiquement, et légalement, l'AG doit clore un exercice et préparer le nouveau, il fallait adapter les dates de l'exercice qui est donc passé à ce moment-là du 1^{er} juillet au 30 juin de l'année suivante. Juillet devenait ainsi le mois de l'AG...ce qui en outre correspondait au premier anniversaire de la fondation de SHP, le 30 juillet 2014. Si nos espoirs ont été satisfaits les premières années, il faut bien constater que les adhérents « vacanciers » ne se pressaient plus sur nos bancs estivaux...et qu'au contraire la multitude des distractions d'été, d'ordre familial ou associatif, nous privait de la présence d'adhérents locaux. Dans ces conditions nous avons considéré qu'il fallait revenir au calendrier commun, celui de l'année civile, avec en conséquence une AG d'hiver, en janvier. En fait l'AG ordinaire

de juillet 2024 ne pouvait pas valablement décider de ce changement, même si elle en adopta le principe, car la question n'avait pas été mise explicitement à l'ordre du jour et le quorum n'était pas atteint. Aussi avons-nous dû tenir une AG extraordinaire le 15 avril 2025, régulièrement convoquée, dotée du quorum, qui nous a permis de modifier les statuts, en alignant l'exercice sur l'année civile, en supprimant tout quorum et toute limitation du nombre de pouvoir pouvant être attribué à un adhérent. Ce vote acquis, l'AG ordinaire était repoussée à janvier 2026 et l'exercice était prolongé de 6 mois. L'exercice qui s'est achevé le 31 décembre 2025 s'est donc étendu sur une année et demie, et la durée de validité de la cotisation aussi.

Communication :

L'information générale a été diffusée par mail, à l'ensemble des adhérents. L'information à caractère historique et patrimoniale s'est faite essentiellement par le biais du bulletin SHP infos. Sur le deuxième semestre 2024 vous en avez reçu 2, et 5 sur l'année 2025. Allant du N° 44 paru en août 2024 au N°50 paru en octobre 2025.

N°44 / 18-08-2024 : Les migrations d'Auguste Rayet

N°45 / 13-10-2024 : Souvenirs d'enfance d'Anne-Marie Hervy-Thuret ; discours et hommages de Roger Billy ; Biographies de 4 disparus creusois de la Commune de Paris

N°46 / 01-06-2025 : Matricules Napoléoniens ; Systèmes familiaux et personnes âgées.

N°47 / 29-06-2025 : Visite du Moutier d'Ahun

N°48 / 17-07-2025 : Visite de l'église de Sous-Parsat avec l'auteur des fresques Gabriel Chabrat

N° 49 / 14-08-2025 : Randonnée sur le thème des maçons de la Creuse à Mazeirat ; Migrations des maçons et identité creusoise.

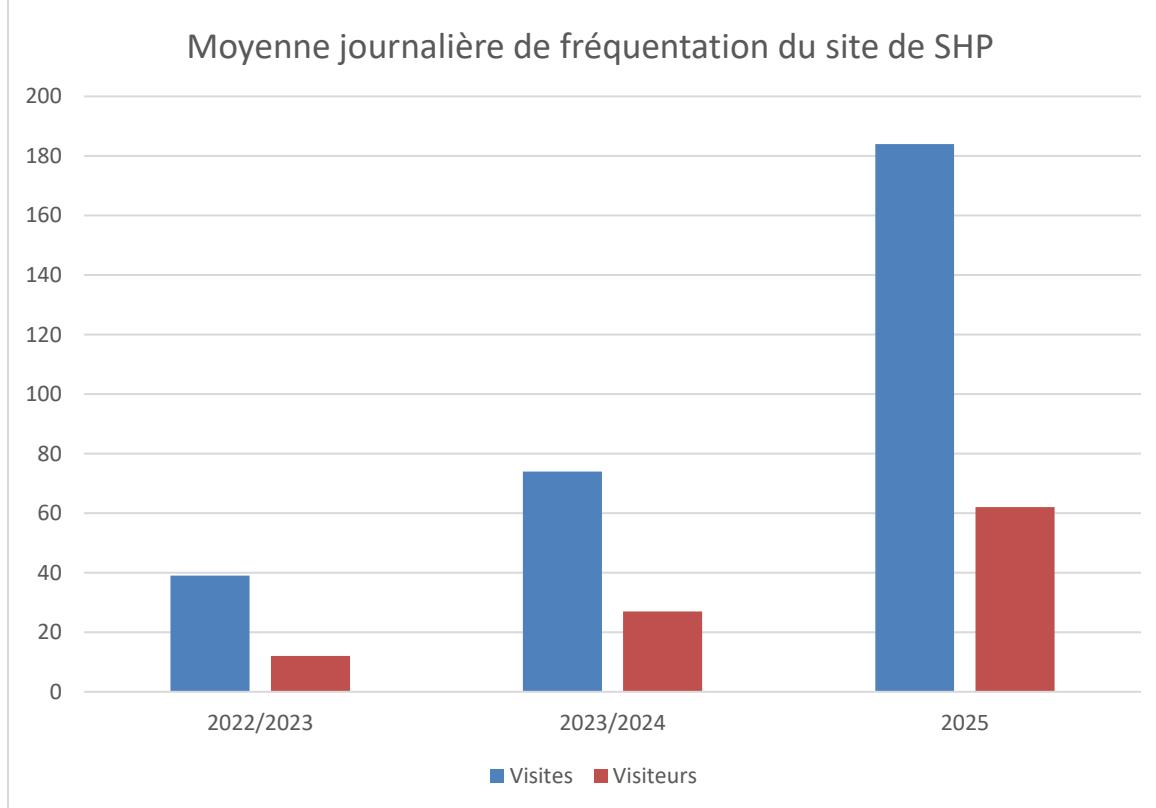
N°50 / 03-10-2025 : Journées du patrimoine 2025 : Visite de la commanderie hospitalière de Lavaufranche ; Résistance à la conscription sous le Premier Empire.

A noter qu'une version papier de SHP infos est distribuée aux adhérents sannatois qui ne disposent pas d'internet (à l'heure actuelle 5). Un numéro en couleur a remplacé les cinq en noir et blanc, que les lecteurs font circuler entre eux.

La communication, c'est aussi l'objet du **site internet**, qui a trouvé son public. La fréquentation est de plus en plus satisfaisante si l'on tient compte de la taille de notre commune et de notre département. Elle a encore sensiblement progressé au cours de l'année 2025. Nous continuons à essayer de rendre le site actif, en l'alimentant régulièrement. Un merci en particulier à Fabrice qui continue à l'enrichir de magnifiques photos de fleurs, de plantes diverses et d'animaux, avec les commentaires adéquats. Le site a été créé au printemps 2022. Le tableau de bord nous donne une idée de la fréquentation en nous indiquant le nombre de visites et le nombre de visiteurs pour les derniers jours, la dernière semaine, le dernier mois et la dernière année.

Le tableau et le graphique ci-dessous indiquent la fréquentation journalière moyenne pendant une année. Les deux premières périodes de 365 jours, vont d'une AG à l'autre, c'est-à-dire de la mi-juillet à la mi-juillet de l'année suivante. La 3^{ème} période va de la mi-janvier 2025 à la mi-janvier 206.

Moyenne journalière de fréquentation du site de SHP			
Période	2022/2023	2023/2024	2025
Visites	39	74	184
Visiteurs	12	27	62



En nombre annuel, pour 2025 (du 22-01-2025 au 21-01-2026) cela représente près de 23000 visiteurs (22674) et 67000 visites (66987). Le nombre moyen de visites par visiteur varie peu, il reste de l'ordre de 3. Pourquoi en moyenne une personne consultant le site revient-elle 2 autres fois dans la journée ? Par curiosité ? A cause d'un oubli ? Ou suite à un abandon involontaire à la suite d'une fermeture non désirée ?

- **Autres Travaux et actions réalisés :**

Activités de la section patois :

Le groupe, composé de 17 personnes en 2025, s'est réuni deux fois par mois, le 2^{ème} et le 4^{ème} mercredi, à 17h30 à la mairie. Il travaille dans la bonne humeur en s'adaptant aux besoins et aux envies de chacun. Après l'intense travail de préparation qu'a demandé le spectacle qui a été donné en mars et en avril dernier (dont nous parlerons plus loin), les patoisants se sont adonnés les mois suivants à la traduction de textes et de chansons dans la langue de leurs aïeux.

Vendredi 9 août 2024 : Karaoké



Dans le cadre des apéros du vendredi soir organisés par les associations sannatoises, sous la nouvelle halle, à l'initiative de la municipalité, SHP a

organisé son deuxième karaoké animé, comme l'année précédente par Solale, autrement dit Cécile, par ailleurs présidente d'une autre association qu'elle a fondée, les Arts de Sannat.

Samedi 14 septembre 2024 : Journée Maçons de la Creuse

L'association « Les maçons de la Creuse » présidée alors par Roland Nicoux¹ organise chaque mois de septembre une sortie d'une journée en Creuse, ou dans les départements voisins, sur un ou des lieux en lien avec l'histoire de nos maçons. Elle avait choisi cette année de revenir à Sannat après y être déjà venue en 2006, et avait chargé SHP d'organiser cette journée. La matinée a été consacrée à une conférence donnée à la salle des fêtes par moi-même (JP Buisson) sur trois thèmes (après une brève présentation de la commune) : les migrations sannatoises, les migrations des 4 anciens cantons de notre partie de la Combraille (Evaux, Chambon, Auzances, Bellegarde) et l'étude détaillée de la migration de deux maçons, un Sannatois Jean Terrier à partir de son livret d'ouvrier, et Auguste Rayé, de Saint-Julien la Genête, à partir d'un cahier.



¹ Son épouse René a désormais pris le relai à la tête de l'association mais Roland continue à en être un dirigeant actif.

Après le repas de midi pris à la salle des fêtes, nous sommes allés randonner, sous un très beau soleil, dans le haut de la commune pour y découvrir le patrimoine bâti laissé par nos maçons.



Samedi 7 septembre 2024 : Rando avec le CRAC d'Arfeuille-Châtain

Le samedi précédent, en matinée, une randonnée un peu semblable avait été organisée par SHP à la demande de Mme Tamayo présidente du CRAC d'Arfeuille-Châtain. Elle s'est déroulée sous une pluie qui n'a cessé de tomber, en s'amplifiant, ce qui nous a contraint à accélérer la fin. La visite s'est poursuivie l'après-midi à l'abri, dans les deux églises d'Arfeuille-Châtain.



Dimanche 15 décembre 2024 : Concert de Noël

Pour la deuxième année consécutive SHP a organisé un concert de Noël le dimanche 15 décembre après-midi avec la participation du Chambonnais Quintus Blundell et de la chorale « La Chansonnette Mainsatoise ».



Samedi 8 et dimanche 9 mars 2025 à Reterre, dimanche 27 avril à Mainsat : Spectacle théâtral patoisant

Après « Qei la vidio ! » (C'est la vie !) présenté au printemps 2023, la section patois de SHP, en partenariat avec le Chansonnette mainsatoise, a offert deux ans plus tard à un nombreux public son nouveau spectacle, tout autant réussi que les précédents : « Pa trouvâ qououqu...qéi qououqar ! » (« Pour trouver quelqu'un c'est quelque chose » ...ou plus poétiquement « Et si...on se rencontrait »). Les spectacles se sont déroulés à la salle des fêtes de Reterre les 8 et 9 mars pour cause d'indisponibilité de celle de Sannat, occupée par les écoliers pendant les travaux d'agrandissement de leur école, puis à Mainsat 27 avril.



Samedi 28 juin 2025 : Excursion découverte « De châteaux en abbaye »

Notre excursion découverte du patrimoine creusois nous a conduit cette année, comme en 2023, sur la trace d'anciens châteaux, peu connus, mais d'une grande valeur historique, dans la commune de Saint-Dizier la Tour, près de Chénérailles. Avec d'abord la visite des mottes castrales qui sont à l'origine des châteaux-forts, puis d'un château-fort, modeste et « rural », bien conservé et en cours de restauration par un propriétaire passionné. Château remarquable par son caractère authentique, qui illustre la diversité de la condition nobiliaire. Cette excursion a rencontré plus de succès que la précédente à Bénévent l'abbaye puisque nous étions cette fois 20 au rendez-vous. Après le repas pris au restaurant « Le Marais » du Moutier d'Ahun, nous avons consacré l'après-midi à la visite du bourg, de sa renommée abbaye, et de ses célèbres boiseries.





Vendredi 25 juillet 2025 : Concert lyrique

Innovation cette année dans nos animations. Après avoir découvert la prestation d'une jeune soprano, Lucie Péres-Demarty, originaire d'une commune voisine (St-Loup) à l'abbatiale de Chambon à la Noël 2024, accompagnée par Quintus Blundell, j'avais proposé au duo de venir à Sannat nous faire profiter de leurs talents. Ce qu'ils ont accepté. Le spectacle a été d'une très grande qualité. L'harmonium entre les mains expertes de Quintus, la voix merveilleuse de Lucie, et l'acoustique excellente de l'église se sont mariés à merveille et ont ravi le public.



Seul fausse note, l'harmonium qui nous a lâchés en fin de partie. Dysfonctionnement qui a nécessité des réparations effectuées par le très compétent père de Quintus les semaines suivantes. L'harmonium centenaire, remis à neuf, a retrouvé aujourd'hui sa place, et il est prêt à ravir à nouveau nos oreilles. (*Photos pages suivantes*)



Dimanche 10 août : Rando à Mazeirat

Dans le cadre de sa fête annuelle organisée par « *Les amis de l'église de Mazeirat* » l'association propose traditionnellement le matin une randonnée pédestre. Cette année elle avait demandé à SHP de parler de la migration des maçons de la Creuse en s'appuyant sur le patrimoine local de cette ancienne commune aujourd'hui rattachée à Tardes. Ce que je fis, secondé par Gérard Lesombre de Lussat, membre éminent de notre section patois.



« Maison de maçons » aux Bergerettes



Pont de Farouille sur la Tardes. Ce pont « monobloc » entièrement construit en béton armé au début du 20^{ème} siècle était très innovant pour l'époque. Il fut l'œuvre d'un maçon autodidacte né à Champagnat, qui après être devenu un précurseur et un maître reconnu dans cette spécialité, se lança dans

l'invention et la construction d'hydravions dont il devint là aussi un innovateur et un grand spécialiste. Il était de Combraille, né à Champagnat et mort à Bellegarde, commune qui lui a consacré un musée. Il s'appelait François Denhaut (1877-1952). (*Commentaires de Gérard Lesombre*)

Vendredi 22 août : Karaoké

Comme les années précédentes, dans le cadre des apéros du vendredi soir de l'été, mais un peu plus tard dans la saison, avec la même animatrice, Solale, SHP a organisé son troisième karaoké, toujours dans une excellente ambiance et avec une bonne fréquentation.



En raison de l'indisponibilité de la Chansonnette Mainsatoise, nous n'avons pas pu organiser de concert de Noël cette année 2025.

Les travaux de l'ombre

Ils sont nombreux et moins visibles :

Les tâches administratives : Chantal au secrétariat, Anne-Marie Maleterre-Delage aux finances, Martine à la communication...

Les réunions bimensuelles des patoisant(e)s animées par Mado et Anne-Marie Maleterre.

Les reportages naturalistes effectués par Fabrice et leur mise en ligne.

Le volumineux travail d'enregistrement de l'état-civil effectué par Anne-Marie Maleterre-Delage à partir du site des Archives Départementales et celui de Martine et Anne-Marie Maleterre à la mairie.

L'aide apportée par les adhérents, notamment les membres du CA.

Et le travail de recherche, de rédaction et de publication réalisé par moi, Jean-Pierre.

Mais d'une manière générale on peut dire que le nombre de personne qui s'investissent dans l'association est relativement faible, et qu'il l'est moins que dans les premières années. Cela est compréhensible. Pour la grande majorité de ses membres, qui pour beaucoup habitent loin, **SHP est d'abord un lien.** Un lien avec leur passé, avec leur histoire, avec leur patrimoine, même virtuellement avec leurs amis. Notre rôle, nous animateurs de SHP qui habitons sur place, est de continuer à entretenir ce lien et à le rendre durable par nos écrits et par le site, pour les générations présentes et à venir. Le maintien d'un nombre d'adhérents élevé, la bonne fréquentation du site, et l'entretien du lien avec le passé, avec nos ancêtres, sont pour nous la principale source de motivation. Et le patois participe bien sûr aussi de ce lien, afin que notre ancienne langue ne disparaisse pas à tout jamais.

Par ailleurs si **les contributeurs sont moins nombreux**, c'est d'une part parce qu'ils ont disparu ou que leur santé ne le permet plus, et d'autre part parce ce que les témoignages qu'ils avaient à nous apporter l'ont été. La source est presque tarie. Aux uns et aux autres nous devons un énorme merci.

Maintenant les contributions reposent surtout sur les travaux de recherche, parfois ingrats, parfois difficiles, et sur la rédaction que je n'arrive pas à fournir au rythme que je voudrais. **Toutes les contributions, témoignages ou études sont les bienvenues**, comme l'avait fait récemment, en octobre 2024, Anne-Marie Hervy-Thuret dans le SHP infos N°45.

Parallèlement, nous nous devons d'offrir des distractions aux « résidents locaux », Sannatois et voisins, ou aux « vacanciers », pour montrer que nous existons et que nous ne sommes pas une association en marge. **Nous devons donc aussi proposer des animations**, en nombre limité certes, mais indispensables. Le théâtre patoisant et la musique, qu'elle soit classique ou moderne, conviennent très bien à notre registre, d'autant plus que l'église et la halle nous offrent un cadre parfaitement adapté.

Rappelons que tout ce qui vient d'être exposé, ou presque, peut être retrouvé sur notre site internet, en particulier les textes de SHP infos classés suivant leur thème (ou plus simplement accessibles depuis l'index), à l'adresse :

<https://sannat-hetp.fr/index-2/>

ainsi que l'intégralité du dernier spectacle patoisant, à l'adresse :
<https://sannat-hetp.fr/videos/>
et prochainement seront en ligne de larges extraits du concert lyrique du mois de juillet.

Fin du rapport d'activités

Le rapport d'activités est accepté à l'unanimité ainsi que, après validation par les commissaires aux comptes, le compte de résultats. L'exercice a été une nouvelle fois excédentaire et les finances sont saines.

Programme d'activités 2026

1-Patois :

En cette nouvelle année la section patois a décidé de relever le défi d'un nouveau spectacle théâtral. Le ou les thèmes sont en cours de discussion, des saynètes commencent à s'écrire. La participation de la Chansonnette Mainsatoise sera une nouvelle fois demandée. Le spectacle sera conçu et travaillé en 2026 et présenté au public en 2027, au printemps peut-être, mais l'agenda politique risquant de monopoliser l'attention de la population, à l'automne plus certainement.

2-Les loisirs :

Juin (jour à déterminer) : Excursion dans la vallée des peintres

Vallée des peintres -Crozant- Fresselines avec la visite de deux musées, des ruines du château de Crozant et du sentier pédagogique consacré aux peintres impressionnistes + déjeuner au restaurant.

En covoiturage. Distance Sannat-Crozant : 93 km Temps : 1h15

Juillet (24 ?) : Concert lyrique

Pour le concert Quintus et Lucie ont donné leur accord. La date dépendra des disponibilités de Lucie. Elle risque d'être davantage prise l'été prochain. Florence Fouchet au nom de Sannat en fêtes a proposé que l'on s'associe comme l'an dernier. On a retenu à peu près la même date que l'an passé, fin juillet, soit le 24 juillet, mais ce n'est pas certain pour nous.

Août (21) : Karaoké

Il sera animé une nouvelle fois par Solale. 2 food-trucks ont été réservés par Martine.

Octobre (24) : Repas retrouvailles

Années 40/50/60 à la Salle des fêtes. Actuels et anciens Sannatois. Voici, à titre d'exemple, les critères qui avaient été retenus pour les années 40 en juin 2025

« Qui seraient concernés ? Celles et ceux qui sont nés dans les années 40, c'est-à-dire allant de 1940 à 1949, et qui auraient un lien avec Sannat. Les critères seraient en gros les suivants (ils peuvent se cumuler, mais un seul peut suffire) : Être né à Sannat, y avoir grandi, en particulier avoir fréquenté l'école, être venu y vivre, au moins quelques années, ou y vivre encore, ou y posséder une résidence secondaire occupée depuis assez longtemps, qui peut, mais ce n'est pas obligatoire, être un bien de famille. Les conjoints sont bien entendu également conviés, qu'ils aient des attaches avec Sannat ou non. »

Bien entendu ces critères peuvent être modifiés par le Comité d'organisation qui se créera et qui rassemblera toutes les personnes de bonne volonté, qu'elles appartiennent à SHP ou non, qui voudront bien aider à la réalisation du projet. Contrairement au repas des années 40, SHP est l'hébergeur de l'événement mais non l'organisateur. L'organisation doit être plurielle et indépendante, et comprendre notamment toutes celles et tous ceux qui ont déjà œuvré pour les retrouvailles des années 50 pour les uns et des années 40 pour les autres (1). Les classes 40 et 50 proposent d'accueillir en plus les années 60, à la demande de natifs de ces années-là, et ils ont proposé, lors de la réunion tenue sous la présidence de Mr le Maire, destinée à coordonner les manifestations des associations afin notamment de réserver la salle des fêtes et la halle, la date du samedi 24 octobre.

(1) *Rappelons toutefois que pour le repas des années 40, une grande partie des personnes à qui fut proposée la participation au repas n'étaient pas membres de SHP. D'ailleurs toutes les animations proposées par SHP sont toujours ouvertes à tous (spectacles, voyages, conférences, et repas en l'occurrence).*

- Le « travail » :

Accueil d'un service civique :

Fonctionnement du service civique : Le recrutement se fait parmi des jeunes volontaires de 16 à 25 ans (30 ans si handicap), recrutés pour une période de 6 à 12 mois, avec des horaires de travail de 24 à 35 heures pour une rémunération de 600€. Pour nous il s'agirait de 6 mois avec un horaire

hebdomadaire de 24 heures avec un démarrage en avril/mai. La mairie en recruterait deux. Ils seraient hébergés dans l'ancien appartement des instituteurs au-dessus de la mairie. Le principe a été accepté par les autorités de Limoges. Il faut maintenant trouver des candidats. Un jeune serait piloté par la mairie et affecté à l'énergie solaire et à la mutualisation de sa gestion. L'autre serait mis à la disposition des associations. Deux se sont portées volontaires, Sannat Loisirs pour l'organisation d'un inter-village et pour la gestion de sa communication, et SHP pour l'élaboration de Sentiers de découverte audio-guidés.

Voici résumé le projet que j'ai présenté aux autorités compétentes :

But du projet :

Aider à créer des **parcours guidés géolocalisés de découverte du patrimoine**, avec déclenchement automatique sur le téléphone de commentaires enregistrés, auxquels on pourrait ajouter des aspects ludiques (images, vidéos, quiz, énigmes...)

Principe :

On définit des points d'intérêt, déclenchement automatique du commentaire par géolocalisation, la géolocalisation peut aussi déclencher des alertes directionnelles.

Pour le randonneur il suffit de télécharger l'appli sur son smartphone, par exemple izi.travel.

Circuits :

- Thématiques (centrés sur un thème) ou généralistes (on commente tous les points d'intérêt) ou les deux à la fois
- Thèmes possibles : Le Bourg- Les maçons et leurs constructions - Les châteaux - Le petit patrimoine (Poulailers, fontaines, croix) - Le paysage (Relief, hydrographie, aménagement du territoire, bocage, habitat) - La flore et la faune

Rôle du Service civique :

- Choix de l'appli
- S'occuper de tout l'aspect technique. Je préparerai les données, son rôle sera de les saisir, enregistrer les commentaires, ajouter les images, les vidéos etc. Tester sur le terrain, préparer des panneaux informatifs au

départ... et participer selon ses compétences, à la conception globale du projet.

Suivant le temps dont elle disposera et ses compétences, cette jeune personne pourrait également nous aider à enfin réaliser le vieux projet, toujours reporté, de pose de panneaux portant le nom des ruisseaux, sur les ponts de la commune.

-Travaux de recherche et rédactions en cours...

Population et société sannatoise au 18^{ème} siècle (1736-1806) (c'est à dire du début du règne de Louis XV à celui de Napoléon, en passant par le règne de Louis XVI et la Révolution). Travail réalisé à partir de l'état-civil.

Etat des propriétés, des familles et des professions dans la première moitié du 19^{ème} siècle (c'est-à-dire à l'apogée de la migration) à partir du cadastre de 1837 et de l'état-civil.

Les Creusois dans la Commune de Paris (1871). Travail très long sur lequel j'avance lentement, demandé par l'association « Les maçons de la Creuse ».

-...et travaux à venir :

A court terme : Préparer les éléments à intégrer dans l'appli des circuits de découverte. (Si nous disposons d'un service civique)

A moyen terme : Travailler sur l'histoire des écoles et de l'enseignement à Sannat, travail qui déboucherait peut-être sur une conférence qui s'inscrirait, avec un peu de retard, dans le cadre de l'agrandissement de l'école que nous avons fréquentée.

A un peu plus long terme : Rédiger et publier un nouveau livre sur le thème : Le Bourg et les villages aux 19^{ème} et 20^{ème} siècles...à partir du travail déjà réalisé, du travail en cours, du travail programmé, et d'un autre travail qui consisterait à dépouiller les recensements de 1866 à 1936 et à les analyser. Le but essentiel du livre serait de montrer la profonde transformation de la société et des structures au cours des deux siècles passés.

Avec par exemple le plan suivant (qui évoluera nécessairement) :

- 1- Présentation géographique de la commune : Relief-Paysages- Voies de communication (chemins et routes) et son évolution.
- 2- La situation dans la première moitié du 19^{ème} siècle avec une étude détaillée, village par village (et Bourg) des propriétés, des maisons,

des professions, et des familles, à partir du cadastre de 1837 et de l'état-civil.

- 3- L'évolution des professions et des familles dans la seconde moitié du 19^{ème} siècle et la première moitié du 20^{ème}, à partir de l'état-civil et des recensements.
- 4- Le Bourg et les villages au milieu des années 50.

Cette dernière partie du programme d'activités déborde nécessairement le cadre d'une année, mais il serait bien d'arriver à le réaliser.

Programme d'activités adoptés à l'unanimité.

Il n'a pas été proposé de budget, d'une part parce que cela n'est pas obligatoire pour les associations non déclarées d'utilité publique, et que la grande majorité des associations ne le font pas, et d'autre part parce que les prévisions sont en grande partie fantaisistes car on ne peut pas connaître à l'avance la majorité des recettes et des dépenses.

Les dépenses doivent cependant être encadrées, c'est pourquoi le Président a proposé la résolution suivante qui définit la procédure d'engagement des dépenses.

- Le président et la trésorière sont autorisés conjointement à engager les dépenses suivantes :
- -Celles qui résultent d'un engagement annuel (Maif, Site...)
- -Celles qui résultent de décisions du CA dans le cadre d'une animation, d'un investissement, ou de toute autres actions décidées auparavant.
- En cas d'urgence ou de nécessité le président et la trésorière conjointement peuvent engager de menues dépenses (d'un montant de moins de 200€) sans le vote explicite du CA, après une simple consultation informelle des membres joignables du CA.
- L'AG ordinaire approuve, ou non, l'utilisation des fonds de l'association et renouvelle, ou non, ce mandat qui a un caractère annuel.

Résolution adoptée à l'unanimité.

L'AG s'est clôturée à 17h30 par le partage de la traditionnelle galette des rois.

Le président : Jean-Pierre Buisson